» trois quarts de ce bled ont été enlevés par » le peuple, malgré les secours réunis de la » garde nationale & des troupes de ligne pour » diffiper l'attroupement. C'est ainsi que le peu-» ple, quand on lui a donné l'exemple de l'in-" subordination. & qu'on a éteint chez lui le ref-» pect dû aux loix, à la Religion & à ses mi-

» nistres : devient féroce & barbare. »

Les lettres de Turin annoncent que M. le comte d'Artois & les princes ses enfans ont couru le plus grand risque d'être empoisonnés par des personnnes envoyées exprès de Paris à cet effet. Les mêmes lettres ajoutent que lorsque les Francois qui font dans cette ville ont été instruits du projet qu'on avoit formé d'attenter aux jours de M. le comte d'Artois, ils lui avoient tous proposé d'être ses gardes. Ce prince les a remerciés de leur zele : mais il n'a pas cru devoir se prêter à des précautions qui répugnent à son courage.

PAYS-BAS

LA HAYE (le 5 Décembre). Les Etats de Hollande & de West-Frise ont conféré, d'après l'élection faite par Mgr. le prince Stadhouder. la charge vacante de président de la cour de justice provinciale de Hollande & Zelande à M. & Mre. Conrard le Leu de Wilhem, qui en étoit le plus ancien des conseillers; & celle de l'un des curateurs de l'université établie à Levde, vacante par le décès de M. van Bleiswyk. à M. Pierre-Henri van de Wal, ancien bourgmestre & conseiller de la ville de Dordrecht. L'on a appris ici, que M. le comte Oginski, envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire du roi & de la république de Pologne, a recu des ordres du comité des affaires étrangeres de Varsovie de se rendre incessamment